

## Certificat de Conformité (Certificat CE)

1



**Boulevard de la Plaine, 5 B 1050 BRUXELLES**

**1148 - DPC - 20080715**

Selon la législation en vigueur sur l'application de la directive 89/106/CEE du Conseil des Communautés européennes du 21 décembre 1988 concernant les produits de construction (Directive des Produits de Construction - DPC), il est certifié par l'OCAB (organisme notifié N°1148) que

**BULON METAL SERVICE (BMS)**

**Route d'Eghezée, 219**

**B – 5190 JEMEPPE-SUR-SAMBRE**

dans son usine de **B – 5190 Jemeppe-sur-Sambre**

applique un

**Contrôle de production en usine (CPU) selon EN 40  
pour des candélabres d'éclairage public  
en Acier avec crosses**

L'organisme notifié a exécuté l'essai de type initial des produits, l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de production en usine et exécute la surveillance, l'évaluation et l'approbation continues du contrôle de production en usine imposés dans la norme harmonisée 40-5 : 2002.

Ce certificat stipule que toutes les dispositions au sujet de l'attestation de conformité décrite en Annexe ZA de la norme concernée ont été appliquées. Ce certificat reste valable trois années à partir de la date mentionnée ci-dessous et tant que les conditions établies dans la norme harmonisée, les conditions de fabrication dans l'usine ou le Contrôle de Production en Usine lui-même n'ont pas changé sensiblement.

Bruxelles, le 15 juillet 2008 (mise à jour du 11 mars 2011)

Jacques DEFOURNY, Président



1148 - CPD - 20080715

**BMS** dans son usine de **JEMEPPE-SUR-SAMBRE**

## **Certificat CE : Liste des Produits Approuvés**

Produits	Qualités et catégories	Dimensions
Norme harmonisée sous la référence : hEN 40-5 : 2002		
<p><b>Candélabres d'éclairage public en acier avec mât à rétreints et à simple ou double crosse selon modèle « Léopold » reproduit en annexe</b> <b>(hauteur du mât entre 7.5 et 9.5 m, saillie de crosse entre 1.5 et 2.5 m)</b> <b>(Références du modèle : Dossier CPU et ITT du 14/07/08)</b></p>		

Bruxelles, le 15 juillet 2008 (mise à jour du 11 mars 2011)

Jacques DEFOURNY, Président

**OCAB OCBS Boulevard de la Plaine Pleinlaan, 5 B 1050 BRUSSELS**  
Phone : + 32 2 509 14 09 Fax : + 32 2 509 14 00 E-mail : [ocab@ocab-ocbs.com](mailto:ocab@ocab-ocbs.com)

Website : [www.ocab-ocbs.com](http://www.ocab-ocbs.com)

©<sub>2004</sub> **OCAB/OCBS**